

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2018

Ordre du jour

- 1 . Programme national « Action Cœur de Ville » - adoption de la convention cadre pluriannuelle.
- 2 . Personnel communal : création d'un poste de chef de projet « Action cœur de Ville ».

QUESTIONS DIVERSES :

Approbation de la liste des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.